



Sandrine Le Feur, Députée du Finistère
Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 4 mai 2026

DÉCARBONATION DES MOBILITÉS RURALES : SANDRINE LE FEUR PROPOSE LE FINISTÈRE COMME TERRITOIRE PILOTE

Par un courrier adressé aux membres du Gouvernement le 2 avril dernier, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a chargé Françoise Gatel de proposer une démarche territorialisée de décarbonation des mobilités routières, fondée sur l'expérimentation dans des territoires pilotes. Particulièrement engagée en faveur de la décarbonation des mobilités en milieu rural, Sandrine Le Feur, députée du Finistère et présidente de la Commission du développement durable, a écrit à la ministre ce 28 avril, formulant une demande officielle de désignation de la 4^e circonscription du Finistère comme territoire pilote.

La députée souligne les atouts singuliers de ce territoire pour conduire une telle démarche : une forte dépendance à la mobilité routière liée à sa géographie et à la dispersion de l'habitat, un tissu économique diversifié, agriculture, pêche, services et industrie, directement concerné par les enjeux de transition, ainsi que des collectivités déjà mobilisées. Ces caractéristiques offrent un cadre idéal pour tester des solutions répliquables dans d'autres territoires ruraux et littoraux.

Par ailleurs, l'expérimentation menée par la filiale de la SNCF, Tech 4 Mobility, dans les communes de Plouzévédé et Guimiliau, a mis en évidence une forte adhésion des habitants aux solutions de mobilité innovantes.

Une telle démarche pilote permettra d'identifier les leviers les plus efficaces pour accélérer la décarbonation des mobilités : électrification des flottes professionnelles, déploiement d'infrastructures de recharge adaptées aux usages, accompagnement des ménages et des acteurs économiques, et meilleure articulation avec les politiques d'aménagement du territoire.

« La décarbonation des mobilités ne peut pas être pensée uniquement pour la ville. Dans les territoires ruraux et littoraux, où la voiture reste souvent indispensable, il faut partir des usages réels pour construire des solutions crédibles. Le Finistère réunit toutes les conditions pour avancer concrètement : des acteurs déjà engagés, des initiatives locales qui fonctionnent, et une vraie volonté d'expérimenter. L'enjeu est d'identifier ce qui marche, à coûts maîtrisés, et de pouvoir ensuite le reproduire ailleurs, sans laisser de côté celles et ceux qui n'ont pas d'alternative aujourd'hui. »

Sandrine Le Feur

Réseaux sociaux :

   @Sandrine.LeFeur